

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Tarifs. Il s'agit de prix forfaitaires qui comprennent l'emplacement sur le terrain de camping et ses services, la caravane, le mobil-home ou le chalet, selon la formule choisie, le matériel y afférent et l'électricité.

2. Arrhes. Leur montant est de 140€.

3. Paiement du solde. Le solde de votre séjour est payable, en camping, la veille du départ, et en location, le jour de l'arrivée. Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

4. Location mobil-home. Une caution de 320€ pour les locatifs, badge barrière et les bracelets piscine ainsi qu'une caution de 70€ pour le ménage seront demandées à l'arrivée et rendues en tout ou partie au moment du départ, après inventaire et en fonction de la propreté des lieux et restitution du badge. Tout matériel (figurant sur l'inventaire affiché dans la location) manquant ou détérioré devra être néanmoins remplacé ou sera automatiquement facturé. Pour tout départ entre 20h et 8h, l'état des lieux et l'inventaire seront dressés par nos soins aux heures ouvrables du bureau. Tout ou partie de la caution sera retournée sous huitaine.

5. Emplacement camping. Une caution de 20€ sera demandée pour le badge barrière et les bracelets piscine et rendue au départ après règlement du séjour.

6. Annulation. Elle doit se faire sous la forme de lettre recommandée. Pour toute annulation survenant plus de 8 semaines avant la prise de possession de la location, il sera retourné 75% du montant des arrhes versées. Pour toute annulation survenant moins de 8 semaines avant la prise de possession, les arrhes ne vous seront pas remboursées. Dans tous les cas d'une annulation. Des frais forfaitaires de dossier seront facturés 20€.

7. Réservation. À réception de cette notice valant contrat, prendre contact afin de déterminer la disponibilité des locations suivant vos dates. L'option verbale prise lors de cet échange téléphonique n'est valable au maximum que 8 jours francs à compter de votre appel. Passé ce délai, votre option devient nulle. Retourner alors dans les meilleurs délais la fiche jointe, accompagnée de votre chèque d'arrhes au camping-caravaning "**Le Fief Melin**" **17480 Le Château d'Oléron**. Votre réservation n'est effective qu'après encaissement de ce chèque, son accusé de réception et la confirmation de notre accord.

8. Assurances. Les emplacements, les caravanes, mobil-homes et chalets ainsi que leur matériel sont assurés par nos soins. Il vous appartient toutefois de veiller à ce que votre assurance personnelle couvre tout dommage dont vous, ou tout autre locataire vous accompagnant se rendrait responsable.

9. Occupation des lieux. En saison, réception pour toute location le samedi entre 15h et 20h. Départ le samedi avant 10h. Pour les emplacements, les arrivées et départs se font à 12h. En basse saison, le jour et l'heure d'arrivée sont à déterminer d'un commun accord.

Toute location devra être occupée avant la fermeture du bureau d'accueil, à 20h.

Le camping est fermé, en saison, à toute circulation automobile entre 22h 15 et 8h.

En l'absence de message précisant les raisons du retard, toute location devient disponible 24h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, soit le lendemain à 15h. Dans ce cas, les arrhes nous restent totalement acquises. **Les draps ne sont pas fournis dans les locations.**